



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6061543

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 14/06/2026 10H23 C:025787 I:42049

V/Appel du Dimanche 14/06/2026 a 10H23

HABITAT-HUMANISME RHONE

**9 RUE MATHIEU VARILLE
69007 LYON**

IMMEUBLE : DECOMBEROUSSE
32 RUE DECOMBEROUSSE
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 26 Juin 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N 32 - CONTACTER SUR PLACE AGENT DE SECURITE -TL*06 21448386*

MOTIF : INTERVENIR POUR UNE ABSENCE D'ELECTRICITE DANS LES PARTIES COMMUNES ET
DANS LES LOGEMENTS A LA DEMANDE DE LA PERMANENCE

Donneur d'ordre : _ PERMANENCE RHU

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur installations électriques.

LE 14/06 A 11H00 :
INTERVENTION A PARTIR DES LOGEMENTS ET DES COMMUNS
CONTROLE DE TOUS LES APPAREILS ELECTRIQUES ET DES LOCAUX TECHNIQUES
AU 2EME ETAGE
- LOCALISATION D'UN COURT-CIRCUIT PROVENANT DU LOGEMENT N21
MISE EN SECURITE DU REFRIGERATEUR
REMISE EN SERVICE DE L'ELECTRICITE DANS LES LOGEMENTS ET LES PARTIES
COMMUNES

OBSERVATIONS : DP COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 15/06/26 A 10H04
C.FOISSET@HABITAT-HUMANISME.ORG

MP LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 14/06/26 A 15H35 MLLE A. MANSONI

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,41	29,41
1,00	Suppl.Dispatch.20h-07h/7j/7+Sa12h-20hDi/Jf	2	152,88	152,88
2,50	H.Ouvrier Electricien le 14/06	2	75,29	188,22
2,50	Sup.H.100%-Electr. +20h-Sa +12h-D/JF	2	75,29	188,22



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6061543

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule électricité	2	40,63	40,63
TOTAL H.T.				599,36
T.V.A. a 20,00%				119,87
TOTAL T.T.C.En EURO				719,23

Valeur en votre reglement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.